



CYNO CLUB CORREZIEN

OBEISSANCE* *PISTAGE* *RCI* *RING

Siège Social : MAIRIE de FAVARS – le Bourg – 19330 FAVARS

Terrain d'entraînement : Stade de la Trémouille – 19330 FAVARS

N° ID.SCC : 2807 – N° HA.CUN : HA 2807

Président : Thierry ROUSSELIE

Les SEIGNOLLES

19330 CHAMEYRAT

Tél. : 05 55 26 18 39 – 06 82 71 39 78

cynoclubcorrezien.fr

Favars, le 31 décembre 2021

Le Cyno Club Corrèzien a le plaisir de vous inviter au sélectif

IGP qui aura lieu

Les 12 et 13 février 2022

au Stade de la Trémouille à FAVARS : 45°16'0.73"N / 1°41'38.65"E

Le concours sera jugé par :

- Monsieur Gilbert GUEVEL - PISTE,
- Madame Cathy SINSOUT – OBEISSANCE
- Monsieur Jérôme ROBERT – DEFENSE

La clôture des engagements est fixée au **28 JANVIER 2022**

Les dossiers **complets** doivent être retournés au Président :

Monsieur ROUSSELIE Thierry

Les SEIGNOLLES

19330 CHAMEYRAT

Pour une meilleure organisation, **seuls les repas réservés seront assurés.**

La présentation du PAS Sanitaire sera demandée à l'entrée.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous recevoir, nous vous prions de croire en l'assurance de nos salutations cynophiles.

Le président,
ROUSSELIE Thierry.



CYNO CLUB CORREZIEN

OBEISSANCE* *PISTAGE* *RCI* *RING

Siège Social : MAIRIE de FAVARS – le Bourg – 19330 FAVARS

Terrain d'entraînement : Stade de la Trémouille – 19330 FAVARS

N° ID.SCC : 2807 – N° HA.CUN : HA 2807

SELECTIF IGP

Les 12 et 13 février 2022

A retourner au plus tard le 28 janvier 2022

Avec votre règlement à l'ordre du « Cyno Club Corrèzien »

Coller ici l'étiquette
d'identification du chien

Joindre 2 étiquettes sur
leurs supports
(N°C.T. si pas inscrit sur étiquette)

Conducteur, Nom et prénom :

Adresse :

E mail : 

Club représenté : Régionale :

Je certifie avoir pris connaissance des directives de la C.U.N. concernant la non présentation d'un concurrent au concours, à savoir que le juge pourra déclarer, « forfait » sur son rapport, et de ce fait encourir aux sanctions prévues.

Tout concurrent est civilement responsable des accidents corporels et matériels occasionnés par son chien

Le carnet de travail, la carte CSAU et la licence seront demandés lors de l'arrivée des concurrents.

Le carnet de vaccination à jour de la VACCINATION ANTIRABIQUE pour les chiens de 2eme catégorie.

ENGAGEMENT : 16€

RESERVATION DES REPAS (pas de réservation le jour du concours) :

	Vendredi soir 12 €uros	Samedi midi 12 €uros	Samedi soir 16 €uros	Dimanche midi 12 €uros
Nbre de personnes				
TOTAL				

REGLEMENT PAR CHEQUE à l'ordre du *CYNO CLUB CORREZIEN*.

Envoi des engagements au Président : *Thierry ROUSSELIE – Les SEIGNOLLES, 19330 CHAMEYRAT*

Fait à le

Signature du concurrent

Signature du Président du club obligatoire